



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 17ème législature

### Propos du chef d'état-major des armées

Question au Gouvernement n° 1021

#### Texte de la question

#### PROPOS DU CHEF D'ÉTAT-MAJOR DES ARMÉES

**Mme la présidente** . La parole est à M. Bastien Lachaud.

**M. Bastien Lachaud** . Notre groupe s'associe à l'hommage à Olivier Marleix. Bien que siégeant sur d'autres bancs, nous partageons avec lui la volonté de garantir la souveraineté de la nation. Nous saluons en lui l'un des derniers gaullistes fidèles aux principes républicains et à l'indépendance de la France. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LFI-NFP et DR, ainsi que sur plusieurs bancs des groupes EPR, SOC, EcoS, Dem, HOR, LIOT et GDR.)*

« Accepter le risque de perdre des enfants » : tels sont les mots du chef d'état-major des armées devant le congrès des maires de France. Ce n'était pas son rôle. D'ailleurs, le président de la République a semblé le contredire ce matin : c'est la cacophonie au sommet de l'État. Vous abîmez les institutions, vous semez la confusion au sein du peuple, vous affaiblissez la parole de la France. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.)*

Il est grand temps de rappeler l'ordre constitutionnel et républicain et de remettre chacun à sa place. Désigner un ennemi, annoncer un horizon de guerre, décider de l'entrée de la France dans un conflit ne sera jamais le rôle des autorités militaires. C'est aux représentants élus du peuple de débattre, de parler et de trancher. *(Mêmes mouvements.)*

Dans un régime républicain, le pouvoir politique est toujours séparé du pouvoir militaire. Depuis que la République s'est établie et consolidée dans notre pays, c'est le politique qui prime le militaire. *(Mêmes mouvements.)* C'est grâce à des solutions politiques que notre pays a surmonté toutes les grandes épreuves : l'affaire Dreyfus, les guerres mondiales et les guerres de décolonisation.

Rappeler cette distinction, ce n'est pas s'en prendre à nos armées, c'est – bien au contraire – les protéger. *(Mêmes mouvements.)* Car l'institution militaire ne peut se mêler de la controverse et de la décision politique, sous peine de s'abîmer. Son rôle est simple : conseiller, obéir, servir – rien de plus, rien de moins. *(Mêmes mouvements.)* Son silence est le prix de son intégrité.

La guerre n'a rien d'inéluctable ; elle n'est jamais un destin. Préparer la guerre, la décider et la mener au lieu de préparer la paix constitue un choix et une responsabilité strictement politiques. *(Mêmes mouvements.)* Si vous la prenez, c'est à vous et à vous seuls de l'expliquer, de l'assumer et d'en répondre. Alors, monsieur le premier ministre, quand allez-vous cesser de vous cacher derrière les militaires ? Assumez vos responsabilités et vos choix ! *(Les députés du groupe LFI-NFP se lèvent et applaudissent, rejoints par quelques députés du groupe GDR.)*

**Mme la présidente** . La parole est à Mme la ministre des armées et des anciens combattants.

**Mme Catherine Vautrin**, *ministre des armées et des anciens combattants* . Permettez-moi de rendre hommage au quartier-maître de deuxième classe Thilen Manzon-Bonnet, fusilier marin, qui est décédé hier dans un accident de la route, sur une route départementale de l'Aude. (*Mmes et MM. les députés et les membres du gouvernement se lèvent et applaudissent.*) Cinq militaires étaient à bord du véhicule ; quatre d'entre eux se trouvent dans un état grave. Au nom de la représentation nationale mais aussi du gouvernement, monsieur le premier ministre, je leur adresse nos vœux de prompt rétablissement.

Vous savez, car vous connaissez fort bien la question, que la revue nationale stratégique publiée au mois de juillet, le discours que l'ancien chef d'état-major des armées a prononcé le 12 juillet, et l'intervention du président de la République le 13 juillet à l'hôtel de Brienne visaient à expliquer à nos compatriotes la situation en Europe.

Nous devons essentiellement en retenir que le monde a changé – et avec lui, nos repères. Nous partageons un point d'accord : notre responsabilité est d'anticiper ces changements. C'est dans ce contexte que le chef d'état-major des armées s'est exprimé, mardi dernier, devant le congrès des maires, qui représente justement le lien entre les armées et la nation.

**M. Bastien Lachaud** . Non !

**M. Paul Vannier** . Pas du tout, ça n'a rien à voir !

**Mme Catherine Vautrin**, *ministre* . Malheureusement, un mot sorti de ce contexte a fait polémique. Tout ce qui importe, face à cette menace, est de rester à la fois lucides et unis. C'est d'ailleurs le sens des propos du président de la République, chef des armées, qui, ce matin, a rappelé aux Français qu'il n'était aucunement question d'envoyer nos jeunes en Ukraine. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe EPR.*)

**Mme la présidente** . La parole est à M. Bastien Lachaud.

**M. Bastien Lachaud** . Vous n'avez pas répondu à la question, mais vous avez confirmé que le président de la République a dû désavouer ce matin le chef d'état-major des armées. C'est lamentable ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

**M. François Cormier-Bouligeon** . Ce n'est pas vrai !

**Mme la présidente** . La parole est à Mme la ministre.

**Mme Catherine Vautrin**, *ministre* . J'ai simplement rappelé que le chef des armées est le président de la République, et que l'armée est à sa disposition pour anticiper les évolutions. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe EPR.*)

## Données clés

**Auteur** : [M. Bastien Lachaud](#)

**Circonscription** : Seine-Saint-Denis (6<sup>e</sup> circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 1021

**Rubrique** : Défense

**Ministère interrogé** : Armées et anciens combattants

**Ministère attributaire** : Armées et anciens combattants

**Date(s) clé(s)**

**Question publiée le** : 26 novembre 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 26 novembre 2025